



L'ÉDITO

Chers adhérents,
Chers acteurs du transport combiné,

À l'heure où les enjeux de décarbonation, de compétitivité et de souveraineté logistique occupent une place croissante dans le débat public, **l'actualité du transport combiné est particulièrement riche**. Cette édition de la CombiLettre revient notamment sur le **Projet de loi-cadre sur les transports**, dont les orientations seront déterminantes pour l'avenir de notre secteur. Elle est également l'occasion de vous présenter **étude précise sur l'impact du facteur carburant dans le transport et le Livre blanc du GNTC**, « Le transport combiné face à la hausse des hydrocarbures », qui démontre, à travers des analyses et des propositions concrètes, combien le transport combiné constitue une réponse pertinente aux défis économiques, énergétiques et environnementaux.

Par ailleurs, notre organisation continue de tisser le fil de **la pédagogie et de la communication** au travers de nombreux projets : **le Guide du Combiné fluvial, la mise à jour de la base Plan de transport, la publication d'une Cartographie de l'offre de transport combiné**... Ces projets sont à votre disposition, n'hésitez pas à les utiliser, les diffuser et à nous faire vos retours pour les améliorer. Le GNTC continue de porter la voix de la profession afin que le transport combiné trouve toute sa place dans les politiques publiques et les investissements à venir.

Cette CombiLettre est la dernière avant la pause estivale. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente lecture, un très bel été et de bonnes vacances.

LE PORTRAIT DU MOIS

3 questions à...

Christian Kampf
Directeur général France de
CargoBeamer



CargoBeamer, qui êtes-vous ?

CargoBeamer est un opérateur intermodal spécialisé dans le transport de semi-remorques par rail, dont la particularité réside dans sa technologie de transbordement horizontal. Contrairement aux systèmes classiques nécessitant des remorques préhensibles, le système CargoBeamer permet de charger et décharger tout type de semi-remorque, y compris les non grutables. Basée à Leipzig, l'entreprise dispose de bureaux en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne. Son premier terminal commercial, inauguré à Calais/Marck en 2021, a été le premier au monde à exploiter commercialement cette technologie de manutention horizontale.

Quelques chiffres ?

CargoBeamer emploie 140 collaborateurs et exploite cinq liaisons actives dans six pays européens (Allemagne, France, Italie, Belgique, Pays-Bas, Roumanie), organisées autour de trois terminaux propres et sept terminaux partenaires. Sur le corridor Kaldenkirchen – Domodossola, l'opérateur propose jusqu'à 20 allers-retours hebdomadaires, l'une des fréquences les plus élevées d'Europe pour une liaison intermodale.

Votre vision, vos projets ?

En France, la liaison Calais – Perpignan a atteint en juin 2026 une cadence de six rotations hebdomadaires — soit une fréquence quotidienne. Le service affichant un taux de remplissage quasi complet, des rotations supplémentaires sont à l'étude, de même que de nouvelles liaisons françaises vers le sud du pays ou la zone franco-Benelux. Sur le corridor germano-italien, les extensions des terminaux de Kaldenkirchen et Domodossola, prévues pour le second semestre 2027, permettront d'y déployer la technologie de manutention horizontale et d'augmenter encore les capacités.

LE CHIFFRE DU MOIS

1,1 milliard

C'est en euros le montant consacré par la Commission européenne au financement de projets d'infrastructures de transport dans l'Union européenne, dans le cadre du dernier appel à projets du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), volet Transport relevant de l'actuel cadre financier pluriannuel. Une belle opportunité pour les projets d'infrastructures de transport combiné. [+ d'infos](#)

DOSSIER DU MOIS

Et les prix des hydrocarbures montent...

En ce mois de juillet et alors que les prix refluent, ce Dossier du mois "Le transport des marchandises face à la hausse des carburants" vous invite à revisiter les termes de cette problématique d'ensemble et à faire le point sur les solutions déjà disponibles ou à venir. Retrouvez en fin d'article le lien vers le **Livre blanc publié en juin par le GNTC sur ce même sujet.**



Lire le dossier

Publication du Guide transport fluvial !

Dans la lignée de ses missions de promotion de la multimodalité, et en partenariat avec Voies navigables de France (VNF), le GNTC est heureux de publier le premier Guide spécifique au transport combiné fluvial. Conscients des enjeux fondamentaux d'explication, de pédagogie et de formation à destination des chargeurs, transporteurs ou commissionnaires de transport, **nous mettons à la disposition du grand public un guide très opérationnel** qui détaille les avantages du transport combiné, la chaîne d'acteurs, le matériel et les techniques utilisés, l'offre fluviale, la réglementation, les sujets douaniers, les aides, mais aussi surtout les étapes concrètes pour mettre en oeuvre efficacement un projet de report modal.

[Je télécharge le Guide](#)

LE GUIDE DU TRANSPORT COMBINÉ FLUVIAL



Rappel : 6 octobre 2026

Le rendez-vous annuel des acteurs du transport combiné revient le 6 octobre 2026 pour une nouvelle édition dédiée à l'avenir des chaînes logistiques durables et multimodales. La Journée du Transport combiné 2026 promet d'aller encore plus loin ! Ensemble, continuons à construire une logistique plus performante, plus résiliente et plus durable.

📍 **À noter dans vos agendas : mardi 6 octobre 2026 à l'Espace Saint-Martin de Paris**

[Je m'inscris](#)



Le décryptage CEE Drapo

Les Certificats d'Économies d'Énergie, un levier de financement pour vos projets

Le GNTC et Drapo, délégataire CEE, s'associent pour aider les acteurs du transport combiné à tirer

L'actualité récente en donne un bon exemple. Depuis le 1er juin 2026, les primes pour l'achat ou la location d'un poids lourd électrique neuf ont été fortement revalorisées. Concrètement, La prime peut atteindre environ 94 000 € pour l'achat ou la location d'un tracteur routier ou un porteur de plus de 26 tonnes (x9), et 63 000 € pour un porteur de 19 à 26 tonnes (x7). De quoi absorber une part significative du surcoût à l'acquisition face au diesel.

Le recours à un délégataire comme Drapo simplifie la démarche, de l'étude d'éligibilité à

pleinement parti d'un dispositif souvent sous-exploité, les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Le principe repose sur des primes, financées par les fournisseurs d'énergie, qui viennent couvrir une partie de vos investissements dans des équipements moins énergivores. Pour le transport combiné, le champ est large et va de l'électrification des poids lourds de pré- et post-acheminement à l'achat ou la location d'UTI dédiées au rail-route et fleuve-route, ou encore de wagons d'autoroute ferroviaire.

la constitution du dossier et à la valorisation des certificats. Pour estimer ce que les CEE peuvent financer dans vos projets, une simulation est disponible.

Le simulateur



Audition à l'Assemblée nationale

Le GNTC a été auditionné, avec l'Alliance 4F, le 25 juin dernier sur le Projet de Loi-cadre Transport, par la Rapporteuse Olga Givernet. Les articles 17 sur les frais de manutention portuaire et 18 sur les obligations de décarbonation pour les chargeurs ont été principalement au cœur des échanges fructueux.

[En savoir +](#)



Le nouveau règlement UE sur les capacités ferroviaires est entré en vigueur

En négociation depuis plusieurs années, le règlement 2026/1184 de l'Union européenne (UE) sur l'utilisation des capacités de l'infrastructure ferroviaire est entré en vigueur le 11 juin 2026.

Schématiquement, ce texte renforce les obligations des gestionnaires d'infrastructures (GI) en matière de coordination de leurs travaux de maintenance et de développement sur les grands axes ferroviaires européens et permet des allocations de capacités plus faciles (et plus tardives). Les trafics ferroviaires internationaux de fret - et, en particulier, le combiné - devraient largement bénéficier de cette nouvelle donne : nous reviendrons d'ici fin 2026 sur les détails de cette réforme.

[En savoir +](#)

Appel à projets (AAP) nouveaux terminaux multimodaux

Date limite
15/10/26



Rappel : Appel à projet REMOVE

La filière ferroviaire, dans le cadre du programme CEE ReMoVe Report Modal et Verdissement, lance un appel à projets dédié aux nouveaux terminaux multimodaux et aux financements d'études.

17 Date limite de candidature : 15 octobre 2026 à 12h.

En savoir +

La vie des adhérents

Vous le savez, un mois sur deux, nous vous donnons des nouvelles du transport combiné au travers de vos infos dans la rubrique "Vie des adhérents". Une façon de créer du lien et de se tenir au courant... **Adressez-nous vos dernières actus pour nourrir cette rubrique, quelques lignes suffisent ou un lien vers votre site, nous faisons le reste !** La prochaine newsletter paraîtra à la mi-septembre 2026, à vos claviers !



Je fais passer mes infos !

L'AGENDA

- 10/09/2026 Comité directeur du GNTC
- 11/09/2026 Réunion de l'Observatoire du transport combiné
- 14/09/2026 Comité directeur de 4F
- 23-26/09/2026 100 ans du Port de Strasbourg
- 24/09/2026 Comité de pilotage de la Stratégie nationale ferroviaire

Vous appréciez la COMBILETTRE ?

Inscrivez-vous

Partagez

Suivez-nous



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à la CombiLettre

[Se désinscrire](#)